

Caen, le mardi 29 septembre 2020

**Secrétariat Général**

Objet : Covid19 et application des gestes barrières

Monsieur le secrétaire général,

Nous constatons au rectorat de Caen un certain nombre de problèmes liés à la fois au non-respect du protocole sanitaire et à des situations non prévues.

Il est régulièrement constaté que des personnels se déplacent dans des espaces communs sans masque. La distance d'un mètre entre les personnes dans les bureaux est loin aussi d'être respectée scrupuleusement.

Bien évidemment, il n'est pas possible de surveiller constamment ces espaces communs ou les bureaux, mais nous vous demandons de rappeler ces règles aux personnels.

Par ailleurs, les règles à respecter ne sont pas toujours connues et difficiles à vérifier. Il est ainsi impossible de les trouver sur l'intranet, alors que le réflexe naturel est d'aller là pour trouver de telles informations. Il serait nécessaire qu'elles apparaissent dans la catégorie « crise COVID » où figurent déjà plusieurs documents utiles.

Enfin, des difficultés particulières se présentent pour les personnels qui font le ménage. Celles-ci trouvent régulièrement des masques utilisés abandonnés sur les bureaux et non jetés. Certains ont été trouvés dans la cour intérieure ou dans l'enceinte du rectorat. Les masques jetés dans les poubelles ne le sont pas toujours dans un sac, comme cela est recommandé par l'ARS. Enfin, souvent, les lingettes utilisées dans les toilettes pour s'essuyer les mains sont jetées par terre, ou tombent de poubelles débordantes ...

Il apparaît aussi que les consignes données aux personnels de ménage ne soient pas claires. Ainsi il semble qu'il leur est demandé de nettoyer les dessus de clavier, les souris ou les téléphones tous les soirs, ce qui est assez difficile à comprendre quand il s'agit d'un

Caen, le mardi 29 septembre 2020

poste de travail utilisé par une seule personne. Sachant de plus que dans les établissements scolaires, chaque personnel qui utilise un équipement commun le désinfecte lui-même avant de partir, il serait plus cohérent d'éviter un travail inutile qui devient très lourd s'il doit être réalisé chaque soir. Travail en plus compliqué par le fait que souvent les bureaux ne sont pas rangés ou inaccessibles car des personnels travaillent tard. En regard, aucune consigne ne semble donnée pour désinfecter des bureaux où travaille un personnel en suspicion de Covid, ce qui paraît pourtant de bon sens. Il faudrait formaliser l'ensemble de ces procédures, en lien avec les personnels de ménage pour veiller à ce que cela soit applicable.

En espérant que rapidement ces situations puissent s'améliorer,

Cordialement,

Céline Rouxéville, représentante du SGEN-CFDT au CTSA

Olivier Buon, secrétaire général du SGEN-CFDT de Basse-Normandie

Sgen-CFDT de Basse-Normandie  
2 rue du Général-Decaen  
14000 Caen  
06 60 58 91 46